

Plus de pragmatisme pour l'organisation du baccalauréat dans les lycées franco-allemands

Au regard de la pandémie du Covid-19, le Président du Conseil Rhénan préconise plus de pragmatisme dans la réalisation des épreuves communes du baccalauréat.

Comme c'est le cas pour de nombreuses réglementations, chaque État-nation en Europe a suivi sa propre voie concernant les épreuves du baccalauréat, ce qui entraîne la nécessité de trouver des solutions lorsque la coopération s'effectue par-delà les frontières nationales. En Allemagne, la conférence des ministres a décidé le maintien de l'*Abitur* et, en France, l'État a renoncé aux épreuves du baccalauréat et se basera sur une moyenne de la dernière année scolaire complétée par un examen oral.



« Alors que la coopération transfrontalière est exemplaire dans le domaine de l'éducation, la situation actuelle ne doit pas créer de difficultés excessives pour les élèves du Grand Est. Il faut donc ici faire preuve de pragmatisme et non d'entêtement. »

Joshua Frey, Président du Conseil Rhénan

Cela ne doit pas engendrer de désavantages pour les élèves des lycées franco-allemands (LFA). C'est pourquoi Joshua Frey propose que les ministres de l'éducation responsables, aux niveaux national et des Länder, trouvent une solution commune. Il pourrait s'agir, par exemple, d'un report des examens du baccalauréat franco-allemand pour les LFA de Saarbrücken und Freiburg, car les examens des LFA sont complètement différents des épreuves de l'*Abitur* des lycées généraux au Bade-Wurtemberg et en Sarre. Par conséquent, un compromis doit donc être trouvé permettant la réalisation du baccalauréat franco-allemand commun dans les LFA sur la base de la Convention de Schwerin. Concernant le LFA de Buc, il appartient à l'administration française responsable de décider d'une solution.

Plus d'informations :

Secrétariat permanent du Conseil Rhénan : +49 (0) 7851 7407 42 / kleinert@oberrheinrat.org

La coopération dans le Rhin Supérieur :



Aucune autre région européenne que la région métropolitaine tri-nationale du Rhin Supérieur ne coopère aussi étroitement et avec autant de succès. L'Alsace, le Pays de Bade, le Palatinat du Sud et la Suisse du Nord-Ouest réunissent 6 millions d'habitants et constituent un espace culturel, de vie et économique commun. De nombreuses initiatives privées et publiques contribuent à la promotion, entre autres, de la mobilité, de l'éducation, de la recherche et de la protection de l'environnement dans cette région aux trois frontières.

L'orientation stratégique de la coopération est assurée par la Conférence du Rhin Supérieur et le Conseil Rhénan. La Conférence du Rhin Supérieur réunit les autorités administratives et étatiques. Elle initie une multitude de projets et veille à leur transposition. Le Conseil Rhénan constitue la réunion des élus. Il se positionne sur les sujets d'intérêt régional, y compris à l'égard de Bruxelles, de Paris, de Berlin et de Berne.